
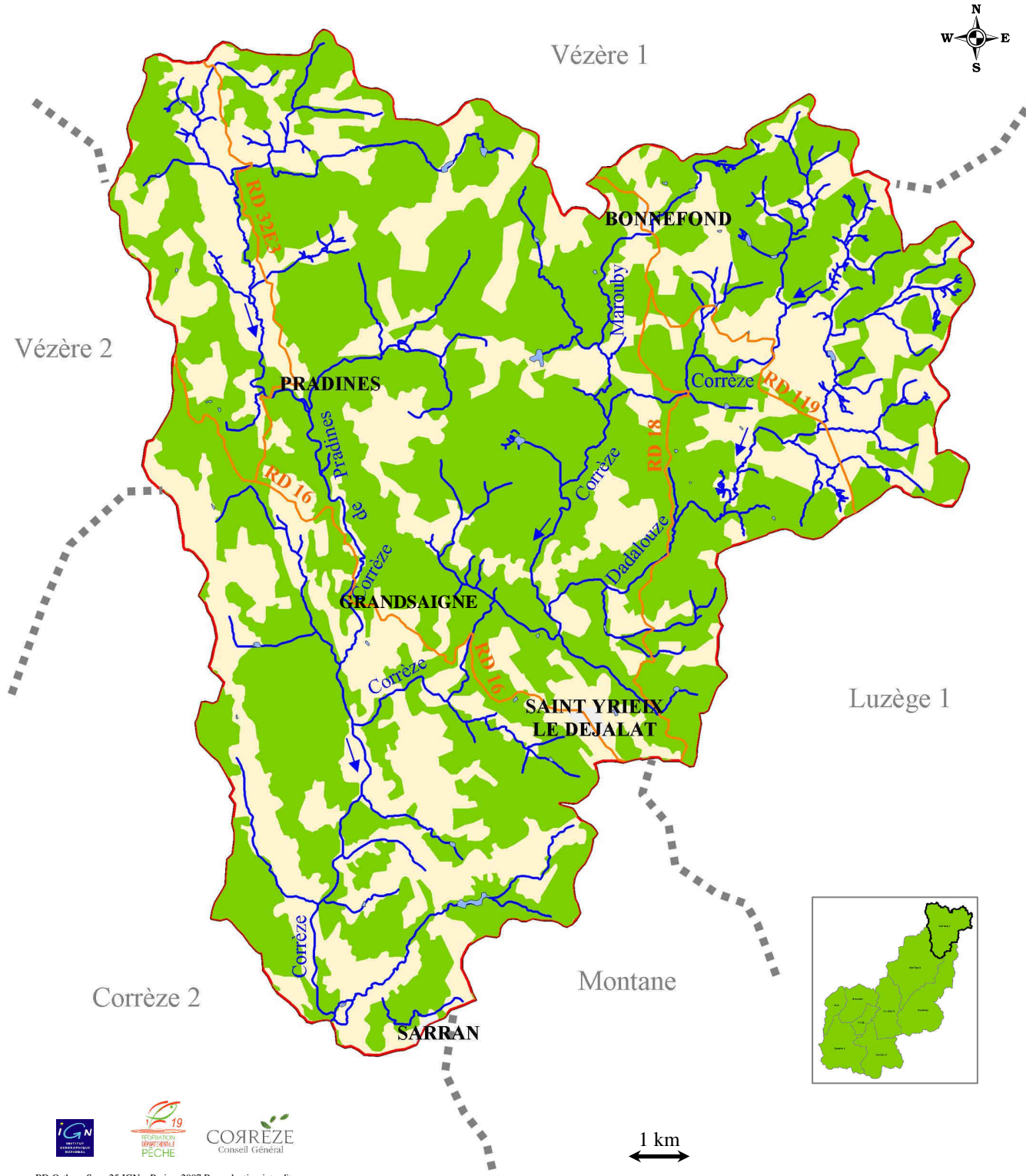


CORREZE 1

DOMAINE PISCICOLE	Salmonicole
ESPECE REPERE	Truite commune 
TAUX DE PERTURBATION	29 %
ETAT FONCTIONNEL	Faiblement perturbé
FACTEUR LIMITANT	Résineux
GESTION PISCICOLE	Patrimoniaire

CARTE DE PRESENTATION DU CONTEXTE CORREZE 1



CORREZE 1

DONNEES GEOGRAPHIQUES

Limites du contexte : Tout le bassin versant de la Corrèze en amont du pont de Bity à Sarran

Cours d'eau principal : Corrèze

Affluents principaux : Corrèze de Pradines, Dadalouze, Marouby

Carte(s) IGN :



La Dadalouze à Commerly

DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU

Masses d'eau concernées :

- **96 :** *La Corrèze de sa source au confluent du Forgés (inclus)*

- **508 :** *La Dadalouze de sa source au confluent de la Corrèze*

- **509 :** *La Corrèze de Pradines de sa source au confluent de la Corrèze*

- *Ruisseau de Bonnefond (TPME : 96_1)*

Objectif retenu : Bon état pour toutes les masses d'eau

Date d'atteinte des objectifs : 2015

Concordance DCE/PDPG 1 : OUI

STRUCTURES LOCALES DE GESTION

A.A.P.M.A.:

- Saint-Yrieix le Déjalat (Tout le bassin versant en amont du pont du Vialaneix)

- Corrèze (Tout le bassin entre le pont de Bity et le pont du Vialaneix)

Communauté de communes à compétence rivière : Oui (Bugeat Sornac Millevaches au cœur et Ventadour)

Parc Naturel Régional : PNR Millevaches (sur la totalité du bassin)

Syndicats : Néant

DONNEES ADMINISTRATIVES

Principales communes : Ambrugeat - Bonnefond - Bugeat - Chaumeil - Davignac - Gourdon Murat - Grandsaigne - Lestards - Péret Bel Air - Pérols sur Vézère - Pradines - Saint Yrieix le Déjalat - Sarran

Communauté de communes : Bugeat Sornac Millevaches au Cœur, Ventadour et Monédières

Statut des cours d'eau : domaine privé

MESURES REGLEMENTAIRES

NATURA 2000 :

- Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Péret Bel Air

ZNIEFF :

- 455 (II) : *Vallée supérieure de la Corrèze et de la Dadalouze*
- 452 (II) : *Vallée de la Corrèze de Pradines et Tourbières associées*
- 454 (I) : *Tourbière de la Fageolle*
- 446 (I) : *Tourbière de la Longerade*
- 453 (I) : *Rochers du Puy du Roc Bas*

Axe bleu : Non

Site classé : Néant

Site inscrit : - Eglise de Gourdon-Murat
- Site de Franchesse

Arrêté de Protection de Biotope :
Tourbière de la Longerade

Réserve Naturelle : Néant

Rivière réservée : *La Corrèze et ses affluents*

Rivière classée : *La Corrèze et ses affluents*

DIG : - CCBSM (2004-2010)
- CCV

CORREZE 1

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU BASSIN VERSANT

Régime hydrologique : Naturel

Géologie : Roches métamorphiques à schistes

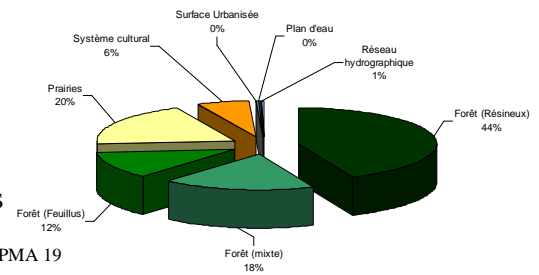
Altitudes :

- Maximale : 944 m

- Minimale : 513 m

Occupation du sol :

L'occupation du sol du contexte est majoritairement des Résineux (plus de 25 % du bassin versant est couvert). Les milieux ouverts sont peu nombreux et sont en forte diminution. A noter la présence encore importante de tourbières sur le bassin de la Dadalouze



Source : FDAAPPMA 19

Superficie totale du contexte : 143.2 km²

du bassin versant réel : 143.2 km²

Superficie en zones humides : 8.69 km² (soit 6.06 % du bassin versant)

Linéaires de cours d'eau : 141.23 km

Surface du réseau hydrographique : 40.08 ha

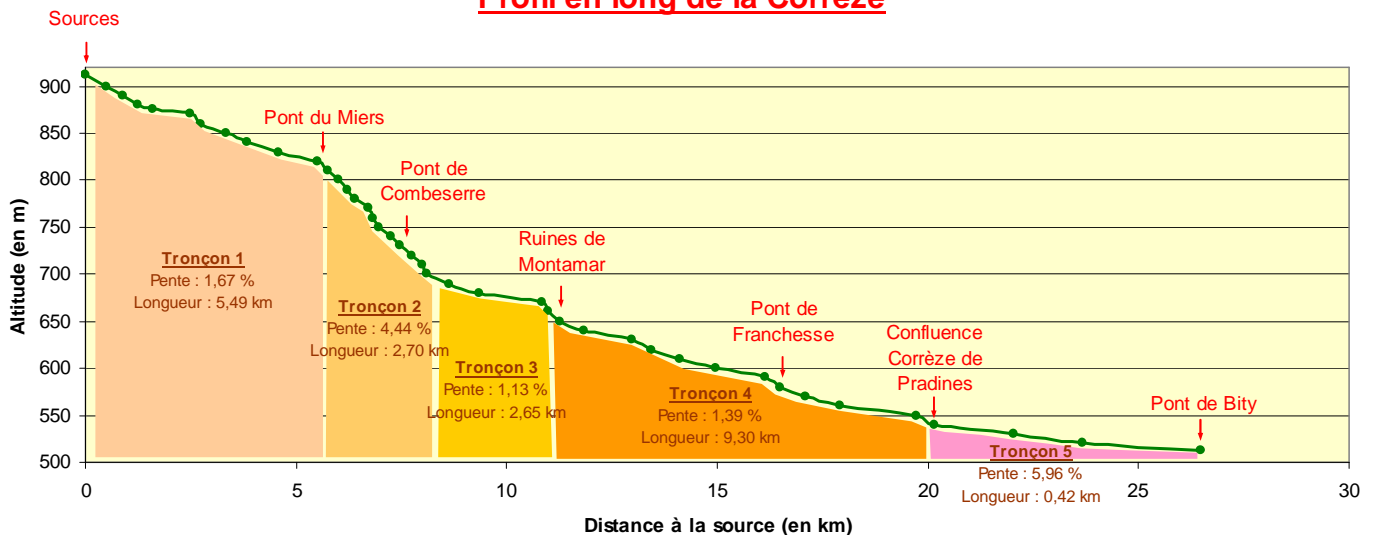
Limnité : 0.29 étang / km de cours d'eau pour 26.85 ha

PROFIL EN LONG DU COURS D'EAU PRINCIPAL

Pente moyenne :

1.50 %

Profil en long de la Corrèze



Source : FDAAPPMA 19

CORREZE 1

DONNEES ECOLOGIQUES SUR LE BASSIN VERSANT

Zones piscicoles : Zone à truite supérieure pour les affluents et zone à truite pour la Corrèze

Biocénotypes (NTI ou NTT à défaut) :

- NTI = B2⁺ sur la Corrèze de Pradines au pont du Travers
- NTI = B2 sur la Dadalouze dans le tronçon court-circuité de la microcentrale de Commerly
- NTI = B2 sur la Dadalouze en aval du tronçon court-circuité de la microcentrale de Commerly

- NTI = B1 sur le ruisseau du Chazalviel à la Peyrouse
- NTI = B1 sur le ruisseau du Chazalviel aux Roubeyrottes
- NTI = B2⁺ sur la Corrèze au pont de Franchesse
- NTI = B3 sur la Corrèze en aval de Franchesse

Source : FDAAPPMA 19

Espèces présentes (en gras, présence connue, en italique, présence suspectée) :



Espèces nuisibles présentes sur le contexte :



Espèces indésirables ou non électives présentes sur le contexte :

Néant

Espèces dont la disparition est avérée :

Néant

Espèces en voie de disparition ou en très forte régression :



Autres espèces présentes sur le contexte :

- Loutre (tout le bassin colonisé)
- Cinque Plongeur Martin Pêcheur
- Héron cendré

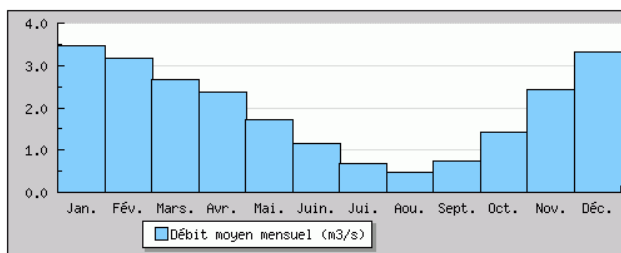
Données historiques sur le contexte :

« Contrairement au bassin de la Montane, il n'y a jamais eu d'écrevisses [pattes blanches] sur la Corrèze et ses affluents » (M. Valette - Habitant de Sarran)

« Les premières écrevisses [pattes blanches] qu'on trouvait sur la Corrèze étaient situées sur le ruisseau noir près de Corrèze. En amont, il n'y en a jamais eu » (M. SICARD - ancien président de l'AAPPMA de Corrèze)

Hydrologie au droit du contexte :

- Superficie du bassin versant réel : 54 km²
- Module interannuel : 1.96 m³.s⁻¹
- QMNA₅ : 0.14 m³.s⁻¹
- VCN 3 : 0.077 m³.s⁻¹
- Crue décennale : 25.0 m³.s⁻¹
- Station de mesure de débit : PP3322510 (La Corrèze au pont de Lanour)



Hydrogramme de la Corrèze au pont de Lanour

Source : SPC DORDOGNE / HYDRO-MEDD / DE

CORREZE 1

INDICATEURS BIOLOGIQUES

POISSONS :

12 pêches électriques dont 9 inventaires (prospection complète à pied), 1 EPA, 0 sauvetage et 2 sondages

■ Corrèze

- 1 inventaire réalisé en 2009 par la FD, l'AAPPMA de Saint-Yrieix et la MEP (MEP) au pont de Franchesse à Saint-Yrieix le Déjalat
- 1 EPA réalisé en 2005 par le CSP (CSP) en aval de Franchesse à Saint-Yrieix le Déjalat
- 1 sondage réalisé en 1992 par le CSP (CSP) au pont de Franchesse à Saint-Yrieix le Déjalat
- 1 sondage réalisé en 2008 par la FD et la MEP (MEP) au moulin de Billetou à S^t-Yrieix le Déjalat

■ Corrèze de Pradines

- 1 inventaire réalisé en 2009 par la FD, l'AAPPMA de Saint-Yrieix et la MEP (MEP) au pont du Travers à Gourdon-Murat
- 1 inventaire réalisé en 2005 par le CSP (CSP) au pont du Travers à Gourdon-Murat

■ Dadalouze

- 1 inventaire réalisé en 2009 par Cincle (MEP) dans le TCC de la microcentrale de Commerly à Saint-Yrieix le Déjalat
- 1 inventaire réalisé en 2009 par Cincle (MEP) à l'aval de la microcentrale de Commerly à Saint-Yrieix le Déjalat

■ Ruisseau du Chazalviel

- 2 inventaires réalisés en 2009 par la FD, l'AAPPMA de Saint-Yrieix et la MEP (MEP) aux Roubeyrottes et à la Peyrouse à Grandsaigne
- 2 inventaires réalisés en 2004 par le CSP (CSP) aux Roubeyrottes et à la Peyrouse à Grandsaigne

INVERTEBRES :

■ Corrèze

- 3 IBGN réalisés par le CG19 (LDA) en 2005-2006-2007 sur la Corrèze au pont de Franchesse à Saint-Yrieix le Déjalat
- 3 IBG réalisés par MIGADO (Diren Limousin) en 1991 sur la Corrèze au pont du Miers à Bonnefond, au pont des Pradeleix et au pont du Vialaneix à Saint-Yrieix le Déjalat
- 4 IBG réalisés par MIGADO (SRAE) en 1989 sur la Corrèze au pont du Miers à Bonnefond, au pont des Pradeleix et au pont du Vialaneix (1 en 1987 et 1 en 1989) à Saint-Yrieix le Déjalat

■ Corrèze de Pradines

- 3 IBGN réalisés par le CG19 (LDA) en 2005-2006-2007 sur la Corrèze de Pradines au pont du Travers à Gourdon-Murat
- 1 IBG réalisé par MIGADO (Diren Limousin) en 1991 sur la Corrèze de Pradines au pont du Travers à Gourdon Murat
- 1 IBG réalisé par MIGADO (SRAE) en 1989 sur la Corrèze de Pradines au pont du Travers à Gourdon Murat

	RIVIERE	LOCALISATION	COMMUNE	RESEAU	N° STATION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
IBGN	Corrèze	Pont de Franchesse (RDI 6)	Saint-Yrieix le Déjalat	REF	5550						17	17	18	
	Corrèze de Pradines	Pont du Travers	Gourdon Murat	REF	55600						18	18	17	

DIATOMÉES :

	RIVIERE	LOCALISATION	COMMUNE	RESEAU	N° STATION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
IBD	Corrèze	Pont de Franchesse (RD16)	Saint-Yrieix le Déjalat	REF	5550							17,5	20	
	Corrèze de Pradines	Pont du travers	Gourdon Murat	REF	55600							20	19,7	

ECREVISSSES et MACROPHYTES : Aucune donnée disponible

Sources : FDAAPPMA – ONEMA – CG 19 - AAPPMA de Saint-Yrieix le Déjalat

CORREZE 1

RELEVÉ THERMIQUE

Cinq stations de suivi thermique sont présentes, dont :

- **sur la Corrèze** : au pont de Combesserre, depuis le 15/10/09 (AAPPMA de St-Yrieix le Déjalat) et au Pont de Franchesse depuis 2008 (ONEMA)
- **sur la Dadalouze** : au pont de Commerly depuis le 15/10/09 (AAPPMA de St-Yrieix le Déjalat)
- **sur la Corrèze de Pradines** : au pont du Travers depuis 2008 (ONEMA)
- **sur le Chazalviel** : aux Roubeyrottes depuis le 15/10/09 (AAPPMA de St-Yrieix le Déjalat)

Sur 3 stations, l'enregistrement est réalisé par l'AAPPMA de Saint-Yrieix le Déjalat, à l'aide de sonde thermique IBCod, qui enregistre les températures à un pas de temps horaire. Ces sondes sont relevées tous les 6 mois. Ces sondes étant posées depuis 2007, 2008 ou 2009, nous ne disposons pas du recul nécessaire pour une quelconque analyse.

Sources : AAPPMA de Saint-Yrieix le Déjalat - ONEMA

AUTRES

- Croissance sur la **Corrèze au pont de Franchesse** en 1992 : $Lt_1= 86$ mm ; $Lt_2= 145$ mm ; $Lt_3= 200$ mm (attention Lt_3 pas validée)

Source : ONEMA (SD 19)

SYNTHÈSE SUR LES DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Le contexte *Corrèze 1* ne présente pas, en l'état actuel des données acquises sur le bassin versant, de population d'*Austropotamobius pallipes pallipes* (écrevisse patte blanche). Elle n'a semble-t-il **jamais colonisé le bassin versant**. Il serait très intéressant de connaître si des populations sont présentes, car ce bassin semble de plus en plus affecté par l'écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*), notamment sur la Corrèze de Pradines et la Dadalouze. Un **suivi de l'expansion** de cette espèce est réalisé par l'AAPPMA de Saint-Yrieix le Déjalat. Ce suivi a montré sa présence uniquement sur les points suivants : secteur du pont des Brebis en amont de Pradines sur la Corrèze de Pradines, pont de la RD 16 sur la Corrèze de Pradines et pont de Commerly sur la Dadalouze. Les autres points de prospection sur le territoire n'ont pas permis de contacter l'espèce.

La **présence de *Margaritifera margaritifera*** (moule perlière) est **suspectée**.

Les **mesures de qualité d'eau** ne semblent **pas** montrer de **problème majeur**, mais il est à noter que les prospections sont ponctuelles et que sans station de suivi permanente, il est difficile de tirer une quelconque conclusion de ces résultats.

On ne note **pas de dérive typologique importante** du peuplement piscicole, ce qui pour un contexte piscicole Corrèzien est assez rare pour être noté. Aucune espèce indésirable n'a été échantillonnée sur le bassin, mais l'écrevisse de Californie est en expansion, principalement depuis le bassin de la Corrèze de Pradines. Cette relative préservation du peuplement piscicole au niveau qualitatif est la traduction de la faible pression des étangs sur ce contexte piscicole. En effet, ce contexte possède une limnité très faible.

En revanche, **au niveau quantitatif, les situations sont très contrastées**. Les causes sont multiples (pression de pêche trop importante, manque d'habitat, qualité d'eau...) et il faut se référer à chaque compte-rendu de pêche électrique pour des résultats plus précis. Cependant, on peut affirmer de façon certaine que **certains affluents sont fonctionnels**, avec **d'excellentes reproductions et de fortes densités en 0^+ et 1^+** . Les densités en adultes sont faibles sur le cours même de la Corrèze.

La **croissance des truites est faible**, due aux faibles ressources trophiques du milieu (conductivité basse, minéralisation peu importante...). Cette croissance reste dans la moyenne des bassins versants de la Haute-Corrèze. Nous n'avons pas de données scientifiques pour pouvoir comparer l'évolution de la croissance de la truite commune sur ce contexte.

CORREZE 1

RECUEIL DES ETUDES DISPONIBLES SUR CE CONTEXTE

- **DUMEE L. - Conseil Supérieur de la Pêche**, 1992, *Etude de la croissance de la truite fario dans le département de la Corrèze*, 127 p. + annexes
- **BELLIDENTY M-C. - DIREN Limousin**, 1991, *Etude de la qualité des eaux de la Corrèze - 2^{ème} partie : mai et juillet 1991*, 49 p + annexes, Association Migado
- **Auteur Inconnu - SRAE Limousin**, 1991, *Etude de la qualité des eaux de la Corrèze - 1^{ère} partie : juin et août 1989*, 55 p + annexes.
- **DECOUDUN G. - Conseil Supérieur de la Pêche**, 1989, *Etude physico-chimique et hydrobiologique de la Corrèze et de la Vimbelle*, 2 p. + annexes
- **BOYER L. - Conseil Supérieur de la Pêche**, 1978, *Etude physico-chimique et hydrobiologique de la Corrèze*, 20p + annexes.
- **BOUSCAVET C.**, 1967, *Etude hydrobiologique de la Corrèze*, 4 p. + annexes

DONNES RECENTES SUR LA QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE

HISTORIQUE :

Quatre études ont été menées sur le bassin de la Corrèze par le ministère de l'agriculture en 1967, par le CSP en 1978, par le SRAE en 1989 et 1991. Pour cette étude, quatre stations étaient présentes sur la Corrèze, au pont du Miers, au pont des Pradeleix et au pont du Vialaneix. Sur la Corrèze de Pradines, une station était présente au pont du Travers.

DONNEES RECENTES :

Code station	55550	55600
Nom station	St Yrieix le Dejalat	Travers
Rivière	Corrèze	Corrèze de Pradines

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08
MOOX							70	50	84							70	37	72
AZOT							84	78	80							84	70	81
NITR							78	79	79							73	78	79
PHOS							90	81								90	90	
ACID							24	40	12							78	7	5
EPRV							84	84	84							84	85	78
PAES							84	46	79							84	49	70
TEMP							100	100	100							90	100	100
MPMI							78	78								78	78	
MPMIS							78	78								78	78	
MPMIB																		
PEST								70									70	

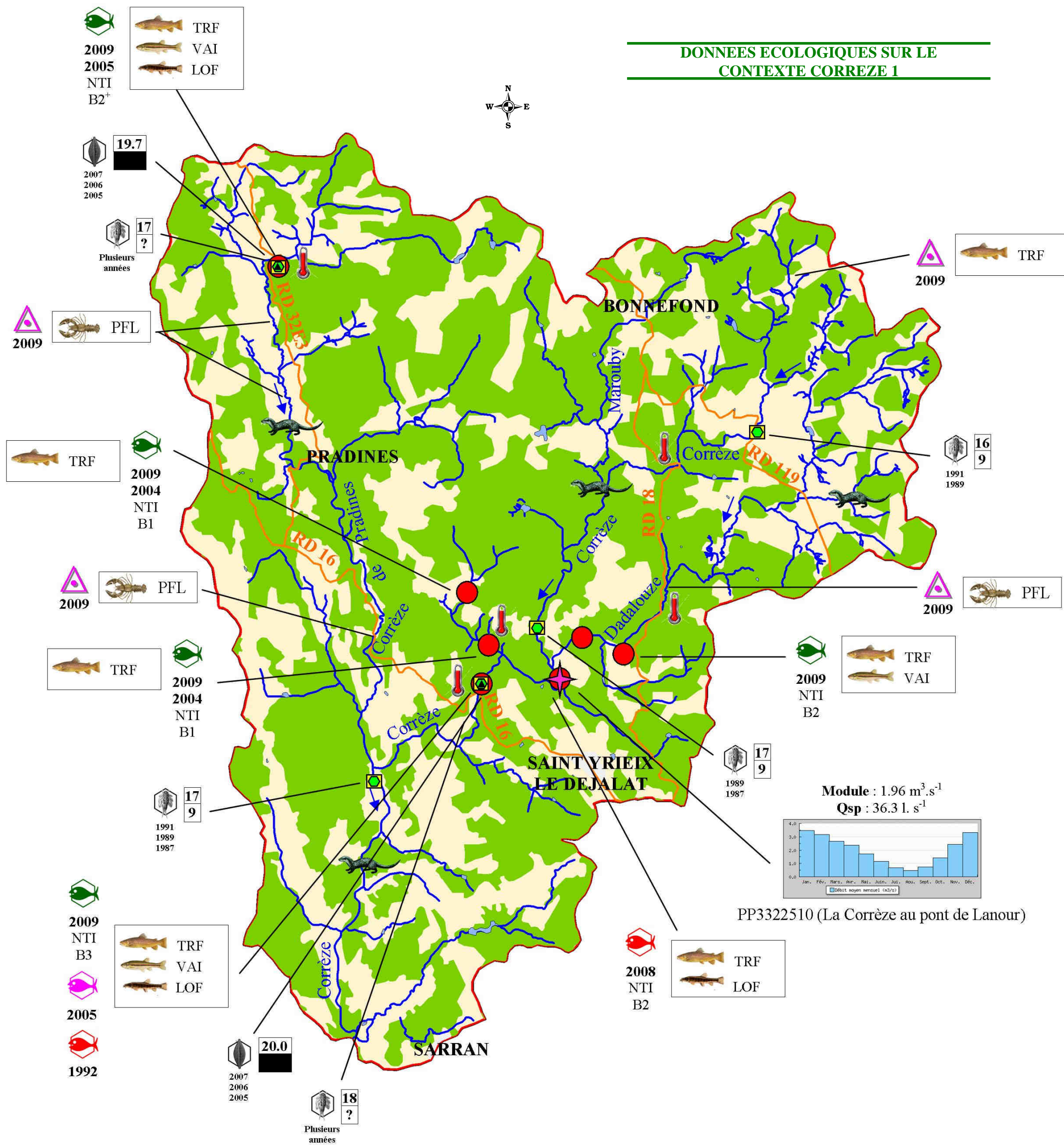
Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08
ACID																		
EPRV																		
MINE																		
MOOX																		
NITR																		
PAES																		
PEST																		
BACT																		
COUL																		

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08
PAES																		
BACT																		

Source : Conseil Général de la Corrèze (Bilan de la qualité des eaux 2008)

CORREZE 1

DONNEES ECOLOGIQUES SUR LE CONTEXTE CORREZE 1



CORREZE 1

TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DU MILIEU AQUATIQUE

Maîtres d'ouvrage :

Communauté de communes Bugeat Sornac Millevaches au Cœur (CCBSMC)
Collectivités piscicoles (FD et AAPPMA)
Communes
Propriétaires privés

Localisation des travaux :

Franchissement

- Restauration du franchissement sur la Corrèze au moulin de Troubat (FD-AAPPMA) en 2004 = 8 228 €
- Restauration du franchissement sur le ruisseau de Gussange au Viethel (CCBSMC) en 2007 = 12 540 €

Epuration

Aucun aménagement réalisé à notre connaissance sur la période 2004-2009

Restauration de la végétation rivulaire

NB : ml = mètre
linéaire de berges

- Restauration (FD-AAPPMA) du ruisseau de Gussange sur tout son cours (4 600 ml) en 2005 = 19 949 €
- Restauration (CCBSMC) de la Corrèze du pont des Bories au pont du Miers (3 260 ml) en 2006 = 3 936 €
- Restauration (CCBSMC) de la Dadalouze du pont du Ravatier à la D119 (1 970 ml) en 2006 = 2 312 €
- Restauration (FD-AAPPMA) du ruisseau des Bories sur tout son cours (4 954 ml) en 2006 = 10 072 €
- Entretien (CCBSMC) de la Corrèze de Pradines depuis la pisciculture de Grandsaigne jusqu'à la RD32 à Pradines (5 520 ml) en 2007 = 6 720 €
- Restauration (FD-AAPPMA) du ruisseau de Bonnefond à l'aval de Bonnefond (5 400 ml) en 2007 = 20 828 €
- Restauration (FD-AAPPMA) du ruisseau de la Plantade de la confluence de la Corrèze jusqu'à l'étang de Plantade (3 260 ml) en 2009 = 9 209 €

Montant des travaux :

93 794 €

Suivi de l'efficacité :

Non

GESTION PISCICOLE

AAPPMA :

Saint-Yrieix le Déjalat / Corrèze

Plan de Gestion Piscicole (P.G.P.) existant :

Non

Pratiques de gestion :

Des déversements massifs ont été réalisés depuis les années 1950 (archives des AAPPMA) sur ce bassin (tous stades et toute quantité). Depuis les pratiques ont changé puisque la totalité du contexte est passée en gestion patrimoniale depuis le début des années 2000.

Evaluation de l'efficacité des mesures :

Non

HALIEUTISME

Parcours spécifiques :

Non

Déversement surdensitaires :

Non

CORREZE 1

CONNAISSANCE DU RESEAU

Linéaire prospecté : 35.12 km (soit 24.86 % du réseau hydrographique)

Continuité écologique : Inconnue

FRANCHISSEMENT

Nombre d'obstacles connus : 135 (83)

Ratio/km de cours d'eau connu : 2.36/km

Typologie des obstacles : 0 barrages - 3 ponts - 9 buses - 11 encombres - 17 seuils - 43 chutes nat.

Taux d'étagement : Inconnu

ETANGS

Nombre et superficie des étangs recensés :
41 pour 26.85 ha

Typologie des étangs recensés :

	Nombre	%
Superficie > 1000 ha	0	0,00%
100 ha < Superficie < 1000 ha	0	0,00%
3 ha < Superficie < 100 ha	2	4,88%
0,1 ha < Superficie < 3 ha	34	82,93%
Superficie < 0,1 ha	5	12,20%

Surface du plus grand plan d'eau du contexte (en ha)

4,50

Surface moyenne d'un plan d'eau sur le contexte (en ha)

0,65

Ratio nb/km : 0.29 étang / km

Evaporation moyenne annuelle : 0.42 M m³

Pourcentage de perte du QMNA₅ : 5.97 %

Pourcentage de perte du VCN₃ : 10.74 %

RESINEUX

Superficie recensée : 62.51 km²

Proportion du contexte : 44.0 %

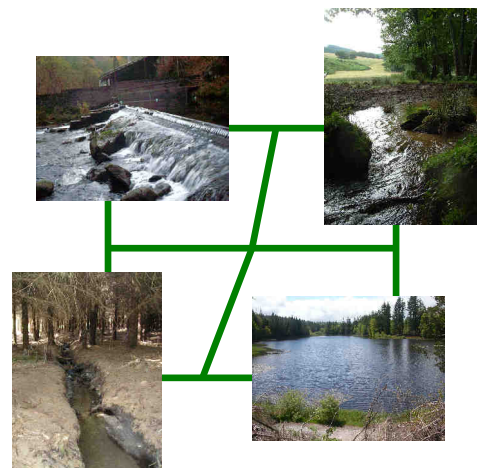
Linéaire impacté recensé : 660 m

CAPTAGE AEP

Nombre de captages : Inconnu

Volume total prélevé : Inconnu

Impact sur l'hydrologie : Inconnu



DIVAGATION DU BETAIL

Nombre d'abreuvoir recensés : 53

Linéaire piétiné recensé : 10 570 m

Nombre d'UGB/ha : ?

Autre :

La SAU représente 3600 ha soit 25.18 % du contexte

HYDROELECTRICITE

Nombre de concessions : 1

(Microcentrale sur la Dadalouze à Commerly)

Arrêté de concession (1980)

Fin de concession (2010)

Nombre d'ouvrages : 1

Débits réservés :

- 45 l.s⁻¹ en aval de la prise d'eau du 01/10 au 31/03

- 90 l.s⁻¹ en aval de la prise d'eau du 01/04 au 31/09

Longueur cumulée des débits réservés :

1.06 km soit 0.7 % du contexte

Source : FDAAPPMA - AAPPMA Saint-Yrieix le Déjalat - AGRESTE

CORREZE 1

REJETS

Nombre de rejets connus : 1

Typologie des rejets : STEP (1) – Direct (0)

DRAINAGE

Intensité historique de drainage :

Superficie drainée : Inconnue

POMPAGES POUR IRRIGATION

Nombre de pompages : Aucun

Volume prélevés : Aucun

STATIONS D'EPURATION

Nombre de stations réalisées : 1
Saint-Yrieix le Déjalat (1974)

Autres : Inconnu

RIPISYLVE

Linéaire problématique : Inconnu

INDUSTRIE

Nombre d'ICPE : 0 (+ 1 ICPE agricole : porcs)

Typologie des ICPE : Néant

Anciens sites industriels : Non

PISCICULTURES

Nombre de piscicultures : 1
(Pisciculture Lajoie à Grandsaigne)

Suivi des rejets : Néant

Espèces produites : TRF-TAC-SDF-Gold

AXES DE COMMUNICATION

Linéaire : 236.2 km

Surface : 165 ha

Nombre de croisements de cours d'eau : 149

Impact du salage : Inconnu

Apport en métaux :

	Zn (en kg)	Cu (en kg)	Cd (en kg)	Hc totaux (en kg)	HAP (en kg)
Apport total en charge polluante sur le contexte	6,86	0,34	0,03	7,91	0,001

Linéaire de voies ferrées : 0 km

Nombre de croisements de voies ferrées : 0

Apport en pesticides (SNCF) : 0 kg/an

SURFACES IMPERMEABILISEES

Surfaces urbaines : 0.38 km²

Axes routiers : 1.65 km²

Etangs : 0.26 km²

Barrages : 0 km²

Total : 2.29 km² (1.59 % du contexte)

DIVERS

CORREZE 1

BILAN GLOBAL SUR LES PERTURBATIONS DU CONTEXTE

Connectivité intra contexte :

Le **linéaire connu est assez élevé**, on peut considérer que la continuité écologique de ce contexte piscicole est bonne ponctuellement (notamment sur le cours principal de la Corrèze). Concernant les aspects franchissement et dévalaison, il est **impossible de déterminer l'état** de cette composante de la **continuité écologique sans une prospection exhaustive sur le terrain**.

Connectivité inter contextes :

Le contexte *Corrèze 1* est un **contexte connectif avec l'aval** puisque le point aval du contexte correspond au pont de Bity. C'est le contexte le plus amont du bassin versant de la Corrèze.

Hydrologie :

Le contexte *Corrèze 1* est dénué de grands barrages. **Le linéaire de tronçon court-circuité est faible** sur cette portion de bassin versant de la Corrèze (une seule microcentrale). Par ailleurs, les **surfaces imperméabilisées sont très faibles** (comparativement à d'autres zones du département).

La densité d'**étangs** recensés est assez négligeable sur l'hydrologie (évaporation annuelle d'environ 0.42 M m^3) avec une **diminution d'environ 6 et 11% de perte sur les débits d'étiages moyen et sévère**. Cependant, la préservation de ce bassin vis-à-vis de la perturbation étangs doit nous contraindre à ne plus permettre l'installation d'étangs sur le bassin.

La **superficie en zones humides est très bonne**, même si on ne connaît pas l'impact du drainage sur la diminution réelle de la surface de ces zones. Cependant, ces zones humides sont « banales » c'est-à-dire que la majorité est représentée par des prairies humides de fond de vallée. Il est donc primordial de préserver ces zones qui assurent l'hydrologie en étiage. Notons que le bassin de la Dadalouze (affluent rive gauche de la Corrèze) est particulièrement préservé puisque la majorité de son bassin est composée de zones tourbeuses qui tamponnent les débits.

Morphologie :

La **morphologie** du cours de la Corrèze et de ses affluents est **bien préservée**. Les têtes de bassin sont parfois touchées, notamment par le piétinement des berges (Corrèze de Pradines et ruisseau de Gussange) et les **résineux** (tête du bassin de la Corrèze et ruisseau de la Plantade).

Qualité d'eau :

Sans analyses précises, on ne peut évaluer cette composante du contexte. Il ne semble tout de même pas que ce soit une problématique majeure sur le bassin.

L'ensemble des **cours d'eau** du bassin versant sont acides, voir **très acides** avec une conductivité extrêmement faible (aux alentours de $20 \mu\text{S}\cdot\text{cm}^{-1}$). Les eaux sont donc très **peu minéralisées** ce qui offre des **potentialités trophiques faible** (peu de disponibilité en nourriture pour la chaîne alimentaire)

La présence importante de résineux doit nous amener à penser à d'éventuelles pollutions en métaux (Aluminium etc.). Des investigations devraient être menées dans ce sens.

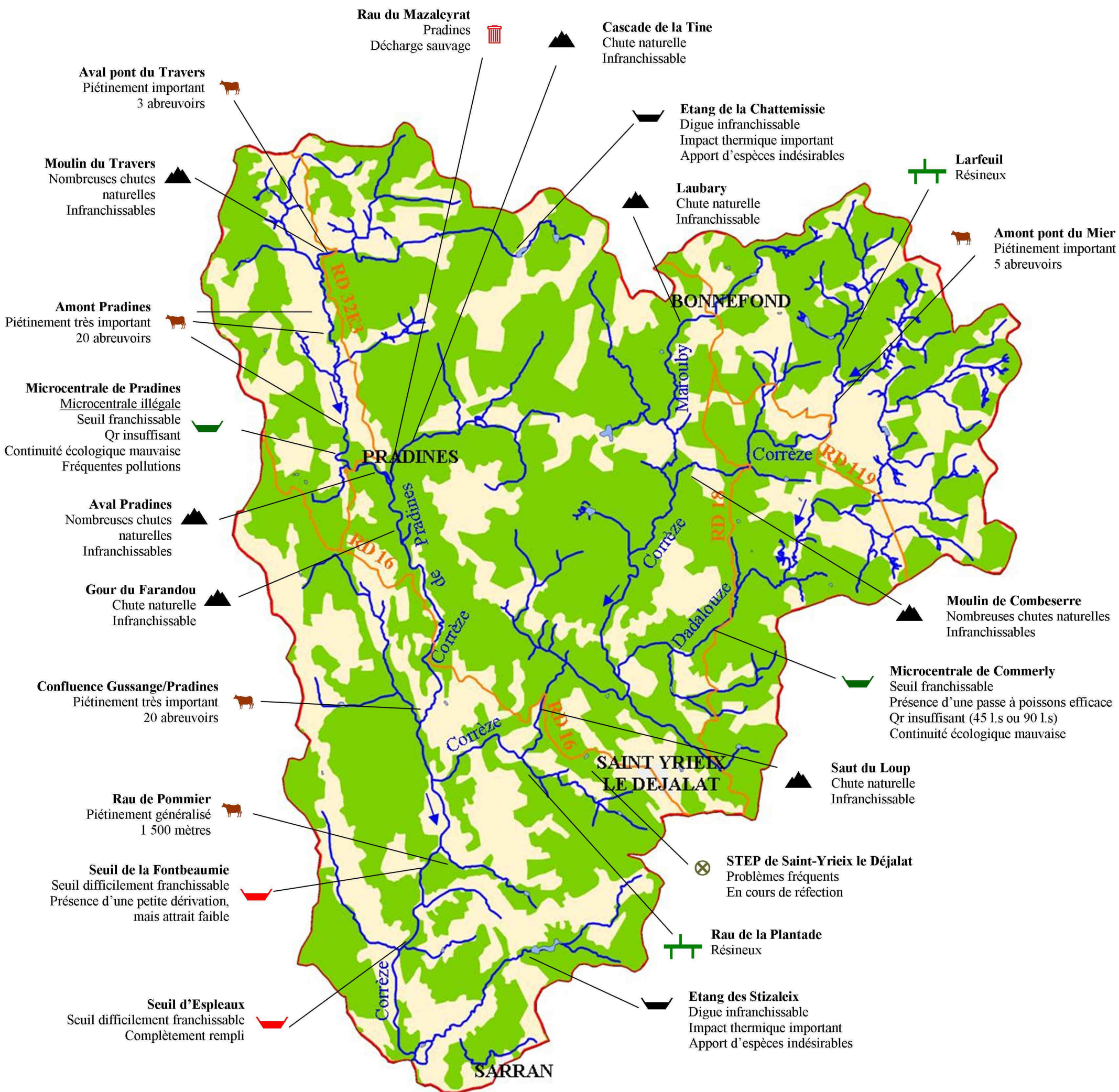
Enfin l'impact du salage hivernal ne doit pas être négligeable et il devrait faire l'objet d'une étude.

Qualité d'habitat :

L'offre en habitat est plutôt bonne, pour tous les stades de développement de l'espèce repère, la truite commune. Cependant, notons que le colmatage important de certains cours d'eau par les plantations de résineux entraîne une diminution importante des potentialités d'accueil en habitat.

Enfin, il s'avère que l'habitat sur le cours principal de la Corrèze et de la Corrèze de Pradines se résume à une granulométrie de type bloc (de taille métrique) + sable qui offrent des conditions peu biogènes, notamment à la macrofaune invertébrée.

RECENSEMENT DES PRINCIPALES PERTURBATIONS CONNUES SUR LE CONTEXTE CORREZE 1



1 km

CORREZE 1

FACTEURS LIMITANTS

Type	Facteurs ou activités	Localisation	Perturbations	Impacts sur le milieu	Impacts sur la population de l'espèce repère : la Truite fario	R	E	C
P	Usage des riverains	Ponctuel	Nettoyage de la végétation rivulaire	Destructuration de la ripisylve	Diminution de la capacité trophique			•
				Impact sur la continuité écologique (encombres)	Obstacle à la circulation des géniteurs	•		
					Obstacle à la dévalaison			•
				Modification du transit sédimentaire (augmentation du colmatage)	•			
A	Sylviculture	Tout le bassin	Présence de résineux	Impact hydrologique	Diminution de la capacité d'accueil			•
					Accentuation du débit d'étiage			•
				Destructuration de l'habitat	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•
				Diminution de la biodiversité	Diminution de la capacité d'accueil			•
				Acidification des eaux	Diminution de la capacité trophique			•
					Ecotoxicité			•
				Contamination des eaux	Ecotoxicité (Métaux lourds etc.)			•
Diminution de la capacité trophique			•					
Risques de création d'encombres	Accentuation du colmatage	•	•	•				
				Obstacle à la libre circulation	•			
P	Sylviculture	Tout le bassin	Exploitation forestière non respectueuse (résineux et feuillus)	Destructuration de l'habitat	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•
					Diminution de la capacité d'accueil			•
				Départ de matières fines	Mortalité (asphyxie)			•
				Franchissements de cours d'eau	Obstacle à la libre circulation	•		
				Contamination des eaux (huiles, carburants etc.)	Mortalité (pollution ponctuelle)			•
Ecotoxicité (pollution chronique)			•					
A et P	Urbanisation - Agriculture - Moulins	Ponctuel	Problèmes de franchissement (buses, seuils, ponts)	Destructuration de l'habitat	Diminution de la capacité d'accueil			•
				Impact sur la continuité écologique	Obstacle à la circulation des géniteurs	•		
					Obstacle à la dévalaison (mortalité)			•
					Modification du transit sédimentaire (déficit en frayères)	•		
A et P	Industrie	Dadalouze et Corrèze de Pradines (microcentrale illégale)	Hydroélectricité	Modification du milieu : remplacement du ruisseau par une zone lenticule	Modification du peuplement			•
					Disparition des habitats favorables	•	•	•
				Modification de la trophie du réseau	Eutrophisation			•
				Impact hydrologique	Débit réservé : diminution de la capacité d'accueil			•
				Eclusées	Brusques variations de débit : exondation de frayères...	•	•	
					Impact sur la continuité écologique	Obstacle à la circulation des géniteurs	•	
				Obstacle à la dévalaison (mortalité)				•
				Modification du transit sédimentaire (déficit en frayères)		•		
				Introduction espèces indésirables ou nuisibles	Pathologies			•
					Compétition inter-spécifique			•
Diminution des teneurs en oxygène			•					
Vidanges (départs de fines, relargage de phosphore)	Mortalité (asphyxie)			•				
	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•		•				

CORREZE 1

FACTEURS LIMITANTS

Type	Facteurs ou activités	Localisation	Perturbations	Impacts sur le milieu	Impacts sur la population de l'espèce repère : la Truite fario	R	E	C		
A	Agriculture	Tout le bassin	Piétinement des berges	Destructuration de l'habitat	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•		
					Diminution de la capacité d'accueil			•		
				Impact thermique (diminution de la lame d'eau et suppression de l'ombrage)	Dérive du peuplement en aval			•		
					Augmentation des températures estivales maximales			•		
				Contamination des eaux (apports de matière organique, produits de traitement du bétail)	Diminution de la capacité trophique			•		
					Mortalité (pollution ponctuelle)			•	•	
	Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•					
A et P	Agriculture	Tout le bassin	Travaux d'hydraulique agricole (drainage, reprofilage et recalibrage)	Destructuration de l'habitat (modifications profils en long et en travers)	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•		
					Diminution de la capacité d'accueil			•		
				Impact hydrologique	Accentuation du débit d'étiage			•		
					Accentuation des variations brusques de débit			•		
				Impact thermique (diminution de la lame d'eau et suppression de l'ombrage)	Dérive du peuplement en aval			•		
					Augmentation des températures estivales maximales			•		
				Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique			•		
					Mortalité (pollution ponctuelle)			•	•	
	Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•					
A et P	Agriculture	Ponctuel	Apports de fertilisants agricoles	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Mortalité (pollution ponctuelle)			•		
						Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•
					Bilan des fonctionnalités sur recrutement et croissance			3	3	2
					Abattement (% perturbation)			29%		25%

CORREZE 1

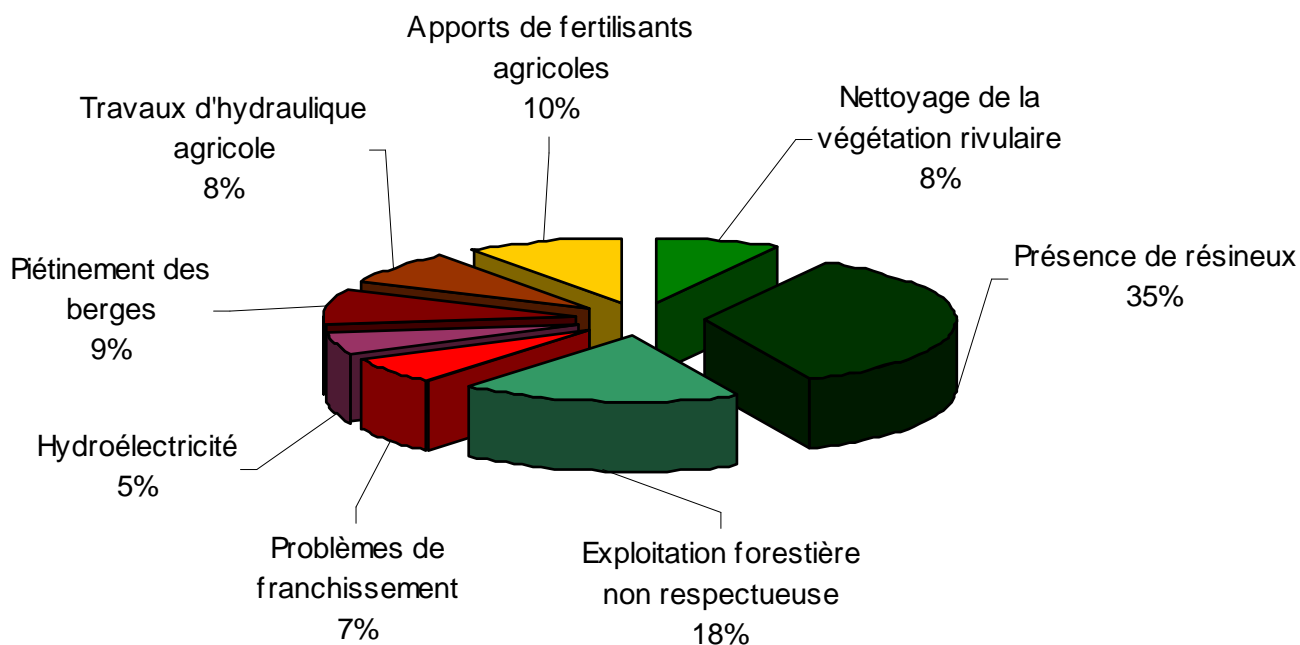
BILAN DES FONCTIONNALITES SUR LE CONTEXTE

	CR Potentielle	CA Potentielle	CR Réelle	CA Réelle
Cours d'eau	5669	5279		
Affluents	7109	8753		
Total	12778	14032	9072	10524

Population potentielle		12778
Population réelle		9072
Perte de fonctionnalité du contexte	Pourcentage	29%
	Nb de truites	3706
Etat du contexte		Faiblement perturbé
Seuil d'efficacité technique		2556 TRF

PROPORTION DES PERTURBATIONS SUR LE CONTEXTE

Perturbations	Nombre	Principale
	8	Résineux



MODULE D' ACTIONS COHERENTES

Facteurs ou activités	Localisation	Perturbations	Proportion des perturbations en %	Type d'actions	Taux d'abattement en %	Amélioration en %
Usage des riverains	Ponctuel	Nettoyage de la végétation rivulaire	8	Pol., Reg. et Tech.	75,00%	6
Sylviculture		Présence de résineux	35	Pol. et Tech.	30,00%	10,5
Sylviculture	Tout le bassin	Exploitation forestière non respectueuse (résineux et feuillus)	18	Pol. et Reg.	20,00%	3,6
Urbanisation - Agriculture - Moulins	Ponctuel	Problèmes de franchissement (buses, seuils, ponts)	7	Tech. et Reg.	90,00%	6,3
Industrie	Dadalouze et Corrèze de Pradines (microcentrale illégale)	Hydroélectricité	5	Pol., Reg. et Tech.	25,00%	1,25
Agriculture	Tout le bassin	Piétinement des berges	9	Pol. et Tech.	90,00%	8,1
Agriculture	Tout le bassin	Travaux d'hydraulique agricole (drainage, reprofilage et recalibrage)	8	Pol. et Reg.	5,00%	0,4
Agriculture	Ponctuel	Apports de fertilisants agricoles	10	Pol. et Reg.	5,00%	0,5
						30,65

PRESERVATION DE L'EXISTANT : s'il est vrai que le M.A.C. est destiné à diminuer le taux de perturbation global du bassin en améliorant les zones identifiées par le PDPG, rappelons aussi qu'il existe des zones préservées en l'état actuel des choses et qu'il convient de protéger en assurant sa non dégradation. Le bassin de la Corrèze est l'un des bassins les plus importants de Haute-Corrèze et sa préservation est essentielle dans le but d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE et par le PDPG.

CORREZE 1

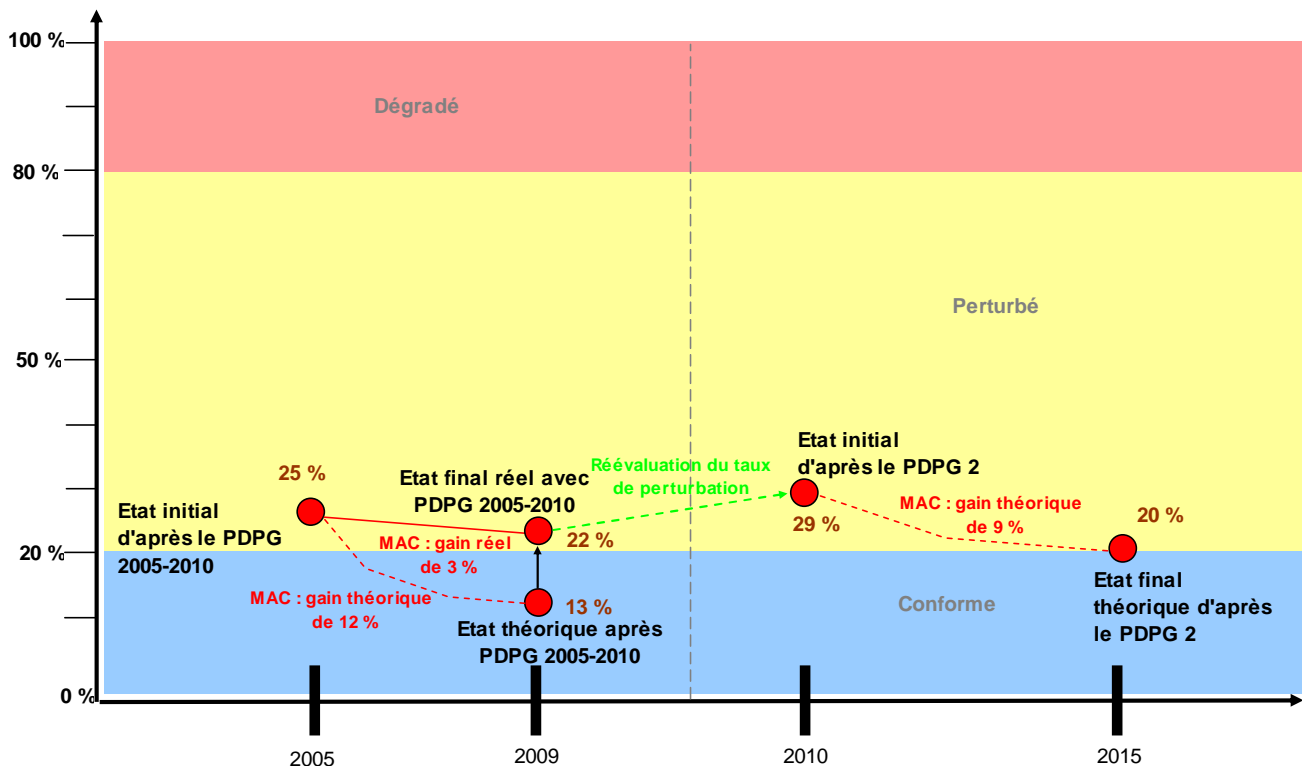
EFFETS DES ACTIONS SUR LE CONTEXTE

	Taux de perturbation en %	Population réelle en TRF
Avant le MAC	29%	9072
Gain en fonctionnalité	9%	1136
Après le MAC	20%	10208

Nouvelle état du contexte	Conforme
Seuil Efficacité Technique	Pas atteint

SYNTHESE ET BILAN AVEC LE PDPG 1

	Taux de perturbation en %
Etat avant le PDPG 2005-2010	25
Etat théorique après le PDPG 2005-2010	13
Etat réel après le PDPG 2005-2010	22
Etat initial avant PDPG 2010-2015	29
Etat théorique après PDPG 2010-2015	20



Le taux de réalisation des objectifs du PDPG 1 en termes de gain en fonctionnalité est de 25 % environ (3.06 % pour 12 % théoriquement prévus).

PRECONISATIONS DE GESTION

Le premier PDPG préconisait logiquement, avec un taux de perturbation faible, une gestion patrimoniale sur le bassin de la Corrèze. Cette pratique de gestion est d'ailleurs effective depuis la fin des années 90.

Vu le nouveau taux de perturbation, évalué grâce à ce document, il paraît normal de préconiser comme cadre de gestion piscicole, une **gestion patrimoniale** sur tout le bassin versant. L'isolement important des populations sur ce bassin versant entraîne l'adaptation de chaque population à son biotope. L'accroissement des populations est illusoire et temporaire et peu même avoir un impact négatif sur les populations indigènes. Sur le plan halieutique, l'intérêt d'un déversement est à court terme, très limité dans le temps, avec un coût financier rapporté au kilo capturé très important.

LA GESTION PRECONISEE EST DONC UNE GESTION PATRIMONIALE SUR LA CORREZE ET SES AFFLUENTS.

PRECONISATIONS SUR LA CONNAISSANCE

Le linéaire connu sur le bassin versant est bon, mais devra faire l'objet de prospections complémentaires, notamment sur les sous-affluents de la Corrèze.

Concernant les données écologiques, on dispose de très peu de données de pêches électriques, de température et de qualité d'eau. Il est donc primordial de mener des campagnes d'investigations en pêche électrique sur le bassin de la Corrèze (Pont du Mier, Pont des Pradeleix, Pont du Vialaneix), sur la Corrèze de Pradines (à Grandsaigne et à Pradines), sur la Dadalouze (au ravatier), sur le ruisseau de Gussange au Viétheil et sur le ruisseau du Salvaneix au Salvaneix.

Une étude de croissance des truites communes sur le bassin versant permettrait de comparer avec les résultats obtenus par le CSP en 1992.

Enfin, une étude des potentialités trophiques des cours d'eau devrait être menée, avec une évolution semi-quantitative des biomasses en invertébrés.

La présence de populations de moule perlière est suspectée. Il est donc essentiel de compléter les données pour cette espèce.

Enfin, cette partie du bassin de la Corrèze connaissait, historiquement, l'absence naturelle de l'écrevisse pieds blancs (limite de conditions de survie de l'espèce ?). Il est donc important de compléter le premier suivi de l'évolution des écrevisses californienne réalisé par l'AAPPMA de Saint-Yrieix. Une étude spécifique devrait être menée afin de connaître l'extension et la dynamique de population de cette espèce.